

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 15 NOVEMBRE 2018

DELIBERATION N°2018.00441

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT - FINANCEMENT DES PROJETS DES PROPRIETAIRES AU TITRE DES PROGRAMMES D'INTERET GENERAL DE SAINT-ETIENNE METROPOLE

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 09 novembre 2018

Nombre de membres en exercice : 69

Nombre de présents : 55

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de voix : 56

Membres titulaires présents :

Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-François BARNIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, M. Bernard BONNET, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. Jean-Yves CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Claude LIOGIER, M. Michel MAISONNETTE, M. Gérard MANET, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Marc SARDAT, M. Jean-Claude SCHALK, M. Gilbert SOULIER, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

Pouvoirs :

M. André CHARBONNIER donne pouvoir à M. Jean-Yves CHARBONNIER

RECU EN PREFECTURE

Le 07 décembre 2018

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20181115-D20180044111-DE

DATE D'AFFICHAGE :20181128

Membres titulaires absents excusés :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-Alain BARRIER, Mme Nora BERROUKECHE,
M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ,
M. Pascal MAJONCHI, M. Yves MORAND, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI,
M. Joseph SOTTON, M. Gérard TARDY, M. Alain VERCHERAND

Secrétaire de Séance :

M. Rémy GUYOT

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 15 NOVEMBRE 2018

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT - FINANCEMENT DES PROJETS DES PROPRIETAIRES AU TITRE DES PROGRAMMES D'INTERET GENERAL DE SAINT-ETIENNE METROPOLE

Par délibération du Conseil de Communauté du 11 mai 2017, Saint-Etienne Métropole a validé la mise en place de deux Programmes d'Intérêt Général (PIG) visant l'amélioration de l'habitat privé ancien : un PIG sur la ville de Saint-Etienne et un PIG sur le reste du territoire.

Ces PIG font l'objet d'un partenariat élargi dans le cadre de deux conventions signées le 21 novembre 2017 entre Saint-Etienne Métropole, l'Etat, l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), le Département de la Loire, la Caisse d'Allocation Familiale de la Loire, l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes et Action Logement. Ces conventions définissent les objectifs, les modalités d'intervention des différents partenaires et le cadre financier des opérations.

Les 2 PIG ont pour objectif d'accompagner les propriétaires sous conditions de ressources dans la réhabilitation de leurs logements sur une période de 5 ans. Pour cela un accompagnement gratuit pour les propriétaires est mis en place pour favoriser la concrétisation des projets de travaux sur six thématiques : accession à la propriété, lutte contre la précarité énergétique, adaptation des logements à la perte d'autonomie, traitement de l'habitat indigne et dégradé, traitement des petites copropriétés dégradées et soutien à l'offre locative dans des secteurs ciblés.

En complément de cet accompagnement, Saint-Etienne Métropole a validé une participation financière pour l'aide à la réalisation des travaux par les propriétaires. Ces aides aux travaux font l'objet de programmations établies sur la durée de la convention des PIG en fonction de l'avancement des opérations.

La présente programmation concerne 11 projets. Le détail des opérations retenues est annexé au présent rapport. Le montant de la participation financière de Saint-Etienne Métropole s'élève pour ces projets à 11 000 € pour un montant global de travaux de 339 170 € HT.


Ces projets feront l'objet de conventions partenariales signées entre les bénéficiaires et Saint-Etienne Métropole dans lesquelles seront précisées les modalités de versement des participations financières.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve les projets présentés au titre des deux programmes d'intérêt général de Saint-Etienne Métropole ;**
- **acte le montant de la participation financière de Saint-Etienne Métropole à hauteur de 11 000 € ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer les conventions correspondantes ;**
- **les dépenses correspondantes seront imputées sur le budget de l'exercice 2018 et des exercices suivants, article 20422, chapitre 20.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', with a large, loopy flourish above it.

Gaël PERDRIAU

**PROJETS PRESENTES AU TITRE DES DEUX PROGRAMMES D'INTERET GENERAL
DE SAINT-ETIENNE METROPOLE**

Sur les bases des modalités de financement approuvées en Conseil de Communauté du 11 mai 2017 définies dans les conventions partenariales des Programmes d'Intérêt Général et en application des règles de financement de l'Anah en vigueur, sont proposés les projets suivants :

PIG et Thématique	Nom du propriétaire	Adresse de l'opération	Etat de propriété	Nombre de logements/ Typologie	Prix de revient prévisionnel des travaux - HT	Montant de la subvention prévisionnelle maximale Anah	Montant de la subvention Saint-Étienne Métropole	Nature des travaux/Surface des logements/Nature et montant des loyers pratiqués
PIG Saint-Etienne Métropole (ville de Saint- Étienne) Eco-prime	M. Thomas PERO Mme Flora EYRAUD	44 rue Royet SAINT-ETIENNE	Propriétaire occupant	1 logement 1 T4 de 96 m ²	56 399 €	26 600 €	1 000 €	Réhabilitation complète du logement : Nouvelle installation électrique, reprise de l'espace sanitaire, remplacement de la chaudière au gaz et des menuiseries, isolation thermique par l'extérieur des murs périphériques. Classe énergétique : - avant travaux : G - après travaux : D
PIG Saint-Etienne Métropole (ville de Saint- Étienne) Eco-prime	M. et Mme MELLOUK	20 rue du Docteur Louis Destre SAINT-ETIENNE	Propriétaire occupant	1 logement 1 T4 de 101 m ²	15 616 €	9 370 €	1 000 €	Travaux d'économies d'énergie : Isolation des combles sous rampants et des murs, installation d'une chaudière au gaz à condensation et d'une VMC. Classe énergétique : - avant travaux : G - après travaux : D
PIG Saint-Etienne Métropole (Hors ville de Saint-Étienne) Eco-prime	Mme Marie Laure CIZERON	1389 route de Chènieux SAINT-VICTOR- SUR-LOIRE	Propriétaire occupant	1 maison individuelle 1 T3 de 73 m ²	19 052 €	11 431 €	1 000 €	Travaux d'économies d'énergie : Isolation de l'ensemble des murs par l'extérieur Classe énergétique : - avant travaux : F - après travaux : C
PIG Saint-Etienne Métropole (hors ville de Saint-Étienne) Eco-prime	M. et Mme MAAROUI	43 rue Trémolet FIRMINY	Propriétaire occupant	1 maison individuelle 1 T6 de 171 m ²	59 854 €	26 849 €	1 000 €	Travaux d'économies d'énergie : Isolation de l'ensemble des murs périphériques ainsi que de la toiture, installation d'une chaudière gaz à condensation, remplacement de la porte d'entrée - avant travaux : G - après travaux : C

PIG Saint-Etienne Métropole (hors ville de Saint-Étienne) Eco-prime	M. et Mme MOREL	13 rue du Triolet VILLARS	Propriétaire occupant	1 maison individuelle 1 T6 de 137 m ²	49 832 €	8 600 €	1 000 €	Travaux d'économies d'énergie : Isolation thermique des murs, du plancher et des combles, pose de menuiseries extérieures isolantes avec volets roulants. Classe énergétique : - avant travaux : E - après travaux : C
PIG Saint-Etienne Métropole (hors ville de Saint-Étienne) Eco-prime	M. et Mme BAJA	10 rue Méline LE CHAMBON FEUGEROLLES	Propriétaire occupant	1 maison individuelle 1 T5 de 71 m ²	18 154 €	11 002 €	1 000 €	Travaux d'économies d'énergie : Isolation des combles perdus, installation d'une chaudière gaz à condensation, remplacement de 2 menuiseries extérieures et de la porte d'entrée. Classe énergétique : - avant travaux : G - après travaux : E
PIG Saint-Etienne Métropole (ville de Saint-Étienne) Eco-prime	Mme Sabine JACQUOT	30 rue du 11 novembre SAINT-ETIENNE	Propriétaire occupant	1 logement 1 T5 de 112 m ²	10 072 €	3 532 €	1 000 €	Travaux d'économies d'énergie : Remplacement de la chaudière vétuste, isolation du plancher en sous-face Classe énergétique : - avant travaux : D - après travaux : B
PIG Saint-Etienne Métropole (ville de Saint-Étienne) Eco-prime	Mme Odette MARTEL	24 rue Horace Vernet SAINT-ETIENNE	Propriétaire occupant	1 maison individuelle 1 T3 de 67 m ²	22 281 €	12 000 €	1 000 €	Travaux d'économies d'énergie : Isolation des combles, installation d'une chaudière gaz à condensation, remplacement des menuiseries extérieures, installation d'une VMC Classe énergétique : - avant travaux : F - après travaux : D

PIG Saint-Etienne Métropole (hors ville de Saint-Étienne) Eco-prime	M. et Mme COLOMBIER	3 rue du Percher SAINT-PAUL-EN-JAREZ	Propriétaire occupant	1 maison individuelle 1 T4 de 81 m ²	45 474 €	8 600 €	1 000 €	Travaux d'économies d'énergie : Isolation des murs par l'extérieur, changement du système de chauffage (passage du fioul au gaz), remplacement des menuiseries Classe énergétique : - avant travaux : G - après travaux : D
PIG Saint-Etienne Métropole (hors ville de Saint-Étienne) Eco-prime	Mme Jocelyne GENTEX	Le Bourg ROZIER COTES D'AUREC	Propriétaire occupant	1 maison individuelle 1 T3 de 86 m ²	11 117 €	6 575 €	1 000 €	Travaux d'économies d'énergie : Isolation sous rampants de toiture, remplacement des menuiseries extérieures, installation d'une VMC simple flux autoréglable et d'un fourneau bois. Classe énergétique : - avant travaux : F - après travaux : D
PIG Saint-Etienne Métropole (hors ville de Saint-Étienne) Eco-prime	M. et Mme TONY	25 rue Saint Just Malmont FIRMINY	Propriétaire occupant	1 maison individuelle 1 T6 de 103 m ²	31 319 €	12 000 €	1 000 €	Travaux d'économies d'énergie : Isolation du plafond du garage et des combles aménagés sous rampants, installation d'une chaudière gaz à condensation et d'une VMC. Classe énergétique : - avant travaux : F - après travaux : D
	TOTAL		11 propriétaires occupants	8 maisons individuelles (dont 3 T3, 1 T4, 1 T5, et 3 T6), 3 logements (2 T4 et 1 T5)	339 170 €	136 559 €	11 000 €	